

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe scolaire Sainte Julitte
Ecole maternelle privée Sainte Julitte
Nevers (Nièvre (58))**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

Juin 2011– N°0580566A_P_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Groupe scolaire Sainte Julitte Ecole maternelle privée Sainte Julitte Nevers (Nièvre (58))

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

Juin 2011– N°0580566A_P_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Benoit MONNIOT	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne BARITEAU	Directrice de projet
Approbateur	Anne BARITEAU	Directeur de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école maternelle privée Sainte Julitte est localisée 17, rue de la Cathédrale à Nevers (58). Cette école maternelle (ETS n° 0580566A_P) fait partie du groupe scolaire Sainte Julitte qui comprend également une école élémentaire (ETS n° 0580566A) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (0580566A_RNPP). Les deux écoles du groupe scolaire Sainte Julitte sont installées dans les mêmes bâtiments, et accueillent environ 175 enfants âgés de 2,5 à 6 ans pour l'école maternelle et de 6 à 11 ans pour l'école élémentaire.

Cet établissement a été intégré à la démarche de diagnostic des établissements sensibles du fait de sa superposition partielle avec une ancienne fabrique de faïence (site BASIAS n° BOU5800867).

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a confirmé la superposition partielle de l'ETS avec l'ancienne fabrique de faïence (site BASIAS n° BOU5800867) et a conclu à des potentialités d'exposition par ingestion de sols superficiels.

Le scénario d'exposition par ingestion d'eau n'a pas été retenu en raison de la nature des polluants potentiels, liés à l'ancienne fabrique de faïence, qui ne sont pas susceptibles de traverser les réseaux d'alimentation en eau potable,

Le scénario d'exposition par inhalation d'air à l'intérieur des bâtiments n'a pas été retenu, les polluants potentiels liés à l'ancienne fabrique de faïence n'étant pas de nature volatile.

Résultats des investigations

Des investigations de phase 2 ont donc été menées sur les sols du jardin pédagogique, des espaces verts enherbés et sur les sols nus de surface dans la cour de récréation.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les résultats des investigations ont montré :

- des teneurs en plomb dans le jardin pédagogique s'écartant localement de la qualité optimale pour l'usage qui est fait des zones extérieures, cependant le caractère local des anomalies en plomb ainsi que les faibles durées d'exposition (fréquentation ponctuelle du jardin pédagogique) permettent de conclure à la compatibilité de la qualité des sols avec les usages actuels. Selon la directrice de l'ETS, la zone de jardin a été remblayée avec des terres d'apport postérieurement à la date de cessation d'activité de la fabrique de faïences. L'ancien site BASIAS ne semble donc pas pouvoir être à l'origine de l'impact en plomb retrouvé dans les sols du jardin ;
- des teneurs en plomb mesurées dans les sols de la cour de récréation de l'école maternelle, équivalentes au bruit de fond géochimique ;
- qu'à l'exception du plomb dans le jardin pédagogique, aucun autre des composés recherchés n'a été détecté à des teneurs anormales dans les sols superficiels.

Ainsi, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Sur la base de l'ensemble de ces éléments, et afin de mettre en place un dispositif de conservation de la mémoire, nous proposons le classement de l'école maternelle Sainte Julitte (ETS n° 0580566A_P) en « **catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions, que les pollutions soient potentielles ou avérées.** »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».